



Compte-rendu de la réunion du C.A mardi 03 novembre 2020

Présents : Raymond Douquet (Président), Jean-Marie Gorain (Vice-président), Sophie Murzeau , Maryse Pichet (Trésorière adjointe), Pierre- Guy Beyraud, Gérard Saint Martin (Secrétaire), Michel Vignau ;

Absent(e)s excusé(e)s : Delphine Defontaine (Trésorière), Patricia Roux (secrétaire adjointe)

Le Conseil d'administration s'est réuni dans une actualité perturbée, avec à l'ordre du jour :

- Préparation de l'Assemblée générale ordinaire 2019-2020
- Élections au Conseil d'administration
- Perspectives pour les mois à venir
- Questions diverses

Le Conseil d'administration s'est tenu de façon particulière. Du fait du confinement celui-ci s'est tenu en vidéoconférence.

En préambule, le Président annonce qu'il a reçu la démission de Christel HONTANS du Conseil d'administration. Celle-ci lui avait fait part de son intention oralement au mois de janvier.

1. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019-2020

Compte tenu des circonstances, il est difficile d'envisager que l'Assemblée générale se tienne en présentiel. Nous devons envisager de la tenir à distance. La solution vidéoconférence n'est guère envisageable étant donné que tous les membres de l'association ne sont pas équipés pour cela et que le réseau ne permet pas toujours ce genre d'opération.

La solution sera de faire cette assemblée générale par correspondance. Les éléments de celle-ci : rapport moral, rapport financier, seront envoyés préalablement à la réunion par courriel avec la convocation. Celle-ci ne sera transmise qu'aux membres à jour de leur cotisation.

Pour les questions diverses, celles-ci devront être envoyée au président pour qu'une réponse puisse être apportée suffisamment tôt pour être transmise à l'ensemble des membres avant l'envoi de la convocation.

Pour ce qui est des élections des membres du Conseil d'administration, une demande de déclaration de candidatures sera faite auprès des membres actifs en 2019-2020.

Pour l'organisation des votes (rapport moral, rapport financier, élection des membres du Conseil d'administration), un bulletin transmis par courriel sera envoyé, le retour se faisant par le même canal ou par courrier. Une autre solution pourrait être un vote directement sur internet.

Le président propose que la date de l'Assemblée générale soit fixée aux environs du 15 décembre.

2. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois membres du Conseil d'administration doivent être renouvelés :

- Sophie MURZEAU : arrive à la fin des trois ans de mandat ;
- Pierre-Guy BEYRAUD : a remplacé Patrick Marchand dont le mandat s'achève ;
- Christel Hontans : démissionnaire au bout de 2 ans de mandat.

Le Conseil comprenant 12 membres au maximum, 5 sièges sont à pourvoir. L'appel à candidatures va devoir être lancé dès maintenant.

D'ores et déjà, Sophie MURZEAU et Pierre-Guy BEYRAUD ont fait savoir qu'ils souhaitent renouveler leur mandat.

3. BILAN FINANCIER

Malgré un contexte difficile pour cette saison 2019-2020 (tempête lors du concert de Noël, confinement), le bilan financier fait apparaître un déficit de 448,03 € hors subvention de la Mairie. Celle-ci (800€) a été perçue après la clôture des comptes au 30 juin 2020.

Actuellement, c'est-à-dire à la date de la réunion, l'association dispose de 10 852,51 € de trésorerie.

Notre cheffe de chœur a été mise en chômage partiel pendant la période de confinement. Sa rémunération pendant cette période nous a été remboursée. Nous avons fait à nouveau une demande de chômage partiel pour le mois de novembre.

4. PERSPECTIVES POUR LES MOIS À VENIR

Le président fait part de son inquiétude sur la possibilité de faire le concert prévu le 9 janvier, ne serait-ce que par la mise à disposition de la chapelle du couvent.

Notre cheffe de chœur nous fait remarquer que nous n'aurions que trois répétitions pour nous y préparer ce qui est vraiment très peu. Peut-on envisager un mini concert (30 min) où et quand ? La question reste en suspend. Elle nous indique que, dès que nous pourrions reprendre les répétitions, nous allons finaliser les chants commencés et nous attacher à ceux prévus pour le concert de fin d'année. Ceux-ci sont rappelés ci-après :

- Duetto buffo die due gatti – Gioacchino Rossini
- Guillaume Tell : Ouverture – Gioacchino Rossini – Arr. Julie Eschliman
- Die launige Forelle Franz Schubert – Arr. Franz Schöggel
- Sant Martí del Canigó – Pau Casals
- Valse alsacienne – Robert Blin
- Le 25 d'août - Vincent d'Indy
- Talijanska Salata – Richard Genée
- A la St Médard -
- Chanson sans calcium – M. Blanchot / J.J. Massoulier
- La flûte enchantée : Chœur des clochettes – Wolfgang Amadeus Mozart

Les deux activités programmées au mois de mars sont :

- Karaoké : le 20 mars 2021, salle Liverneuf. Le président a dû reculer la date d'une semaine, la salle Liverneuf n'étant pas disponible le 13 mars comme envisagé.
- Chœurs solidaires : le 28 mars 2021. C'est le report du concert du mois de novembre. La grande question porte sur les chorales invitées. Seront-elles prêtes à ce moment-là ? Rien n'est moins sûr compte tenu de leurs difficultés actuelles. Le président a eu un contact avec le chef de chœur de la chorale Crescendo de Bordeaux intéressé par ce concert. Ce peut être une solution de repli.

L'ensemble de ces activités est suspendue à l'évolution de la pandémie.

5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant posée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Raymond Douguet